

## SYNTHESE 2022 DE LA GREVE DE SAINT MARC

Département : Côtes d'Armor (22)  
Commune : Tréveneuc (22410)  
Nom de la zone de baignade : Grève de Saint Marc

### Description de la zone de baignade

Nature : sable

Longueur : 100 m

Largeur : 20m minimum (plage), 300 m maximum (estran)

Dates de la saison balnéaire : 15/06 au 15/09

Localisation du point ARS :

X: 217832 Y: 2420252

Fréquentation maximale : 80

Équipement : Toilettes, poubelles, parking

Accessibilité aux animaux : Interdite toute l'année

Autres activités : Vivier, mouillage

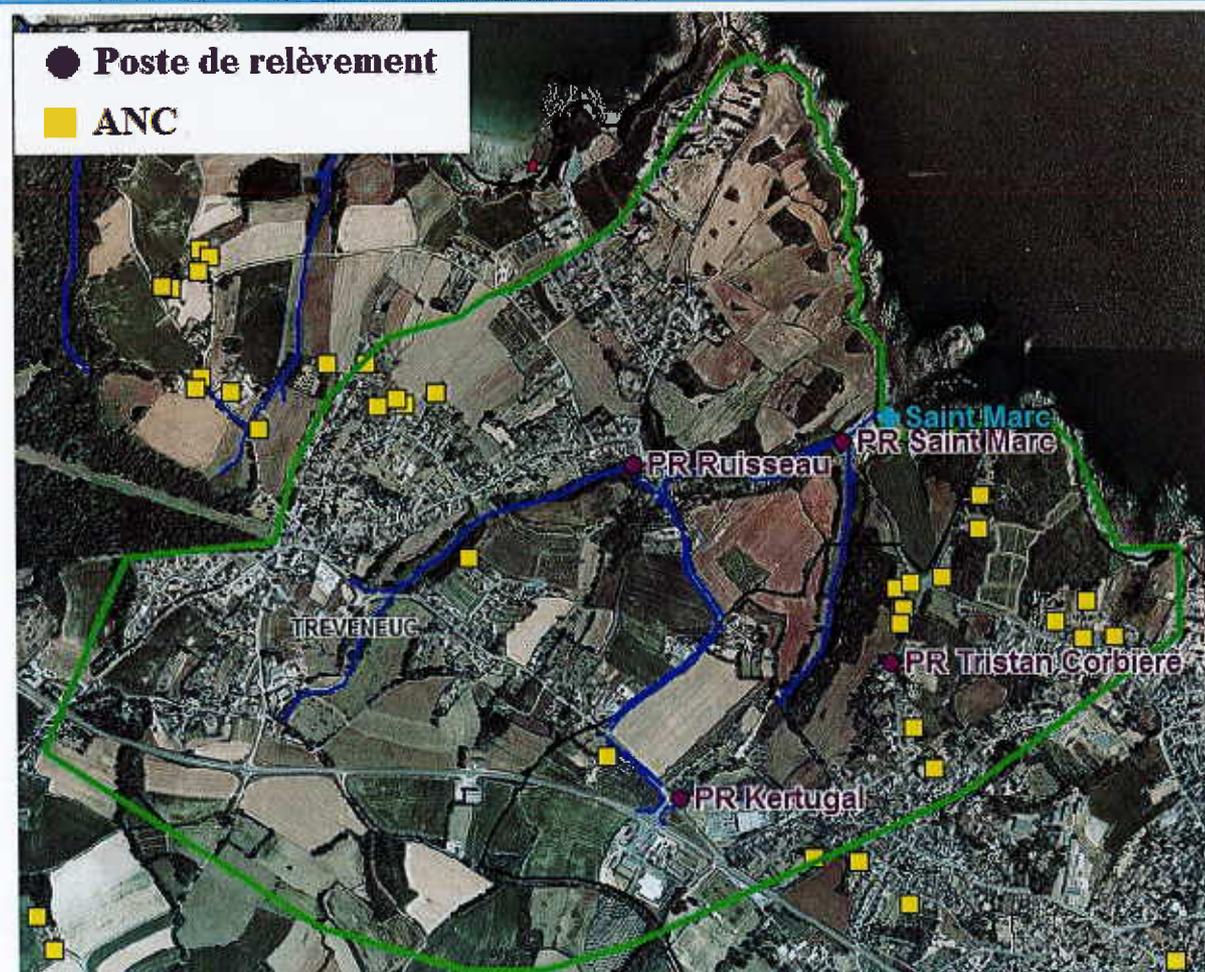
Zone riveraine : Agricole à urbanisation diffuse

Occupation du sol : Sur la commune : 78,3% territoires agricoles, 8,2% territoires artificialisés, 12,4% forêt/milieu semi naturel, 1% milieu aquatique.

Population permanente : 797 (INSEE 2019) Population estivale : environ 1400.



### Inventaire des sources potentielles de pollution



<b>Assainissement des eaux usées</b>	-Surverses des postes de relèvement -Défauts de conformité des branchements individuels
<b>Eaux pluviales</b>	-Défauts de conformité des branchements individuels -Déjections canines ou chevalines -Lessivage des rues et des terres agricoles
<b>Activités industrielles Agriculture</b>	-Epanchages sur les parcelles cultivées -Présence d'animaux sur les prairies.
<b>Autres sources</b>	-Ruisseaux du Kerpont et des Fontaines -Zone de mouillage -Pollution maritime

### Qualité du milieu marin

Evolution du classement :

<b>Années</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Classement</b>	<b>SUFFISANT</b>	<b>SUFFISANT</b>	<b>BON</b>	<b>BON</b>	<b>BON</b>	<b>SUFFISANT</b>	<b>INSUFFISANT</b>	<b>BON</b>

**Potentiel de prolifération des macro-algues :** Aucun échouage constaté en 2022

**Potentiel de prolifération du phytoplancton :**

### Situations à risque

Rejet à risque		Situation à risque		Evaluation du risque	Durée probable de la contamination
Localisation	Fréquence	Conditions maritimes	Fréquence		
Ruisseaux du Kerpont et de Kertugal ou des Fontaines	Fortes pluies	Toutes	/	Fort	Un à deux jours
Exutoires pluviaux	Temps de pluie	Toutes	/	Fort	Un à deux jours
Postes de relèvement des eaux usées Ruisseaux et Saint Marc	Temps de pluie	Toutes	/	Fort	Un à deux jours
Assainissement Non Collectif	Inconnue	Inconnue	Inconnue	Très faible	Inconnue
Poste de relèvement des eaux usées Kertugal et Tristan Corbière	Temps de pluie	Inconnue	Inconnue	Forte	Inconnue
Agriculture/prairies pâturées	Temps de pluie	Toutes	Inconnue	Moyen	Inconnue

## Plan d'action

### Calendrier des actions prévues

Action	Date de réalisation prévue
Suivi Poste de Refoulement (PR)/étude réseau d'assainissement	PR des Dalliotis réalisé Passage vidéo dans le réseau réalisé
Alarmes de surverse	Réalisé
Contrôle de conformité et réhabilitation Assainissement Non Collectif	En cours de finalisation (Compétence SBAA)
Mesures compensatoires sur le réseau d'eau pluvial (bassin tampon)	Nettoyage périodique des douves pour retour dans le sol des eaux pluviales et incitation à la création d'un puisard d'infiltration des eaux de pluies lorsque cela est techniquement possible

## Tableau des résultats d'analyses

Dates	Entérocoques /100ml	Escherichia coli /100ml	Classement
02/06/2022	<15	<15	Eau de bonne qualité
17/06/2022	<15	<15	Eau de bonne qualité
21/06/2022	15	15	Eau de bonne qualité
06/07/2022	15	<15	Eau de bonne qualité
12/07/2022	<15	61	Eau de bonne qualité
20/07/2022	<15	<15	Eau de bonne qualité
04/08/2022	31	46	Eau de bonne qualité
09/08/2022	15	46	Eau de bonne qualité
18/08/2022	<15	<15	Eau de bonne qualité
01/09/2022	15	31	Eau de bonne qualité
06/09/2022	<15	<15	Eau de bonne qualité
13/09/2020	62	310	Eau de qualité moyenne

## Commentaires

La qualité des eaux de baignade de la grève de Saint Marc a été classée à nouveau comme « bonne » en 2022 après un classement « suffisante » en 2020 et « insuffisante » en 2021.

Nous rappelons que la commune de Tréveneuc est très attentive à la qualité des eaux de baignade notamment en réalisant des analyses à ses frais par le laboratoire LABOCEA dans les cours d'eau en amont de cette grève, afin de déterminer l'origine d'éventuelle pollution. Elle ferme l'accès aux plages en préventif lors de fortes intempéries.

Le poste de relèvement des eaux usées des Dalliotis a été mis en service en 2020. Cet investissement de 282 000 €, réalisé par Saint-Brieuc-Armor-Agglomération, permet de dévier 40% des effluents urbains qui étaient dirigés auparavant vers le poste de relèvement des Ruisseaux.

soulage d'autant ce dernier et le risque de pollution en cas de débordement ou de mise en sécurité de la pompe.

Les vérifications de conformité des branchements sur les réseaux eaux usées et eaux pluviales se poursuivent. Elles sont réalisées par VEOLIA pour le compte de Saint-Brieuc-Armor-Agglomération et ont permis de réaliser la mise en conformité de quelques branchements présentant de petites anomalies.

Les travaux de réfection du réseau assainissement réalisés en 2021 rue du Bocage et rue de Kerlan ont permis de supprimer la pénétration des eaux parasites dans le réseau assainissement.

Nous rappelons que l'accès aux plages de Tréveneuc est interdit toute l'année aux chiens. Connaissant l'impact des déjections canines sur la qualité des eaux de baignade, la commune de Tréveneuc tente de faire respecter cette interdiction, souvent mal comprise par les détenteurs de chien. Malgré une large communication et une signalisation explicite, des déjections canines sont trop souvent retrouvées sur les sentiers de randonnées à proximité des plages et ruisseaux.

Si l'amélioration de la qualité des eaux de baignade de la grève de Saint Marc se trouve confirmée, cette évolution positive reste toutefois précaire. La poursuite de la vérification des branchements sur le réseau d'assainissement ainsi que sur les assainissements non collectifs à proximité des ruisseaux du Kerpont et des Fontaines, sur les communes de Tréveneuc et Saint-Quay-Portrieux devront permettre la suppression des pollutions ponctuellement constatées dans les ruisseaux du Kerpont et des Fontaines. Une information systématique et instantanée de la Mairie en cas de dysfonctionnement de l'un des cinq postes de relèvement situés à proximité permettrait une meilleure anticipation d'éventuelle pollution.

Tréveneuc, le 26 avril 2023

Le Maire,

Marcel SERANDOUR

